

Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux de Vendres

Réunion de la Commission de Suivi de Site (CSS) - Année 2021



SOMMAIRE

01

Présentation
CABM & Veolia

02

Rapport
d'activité 2021

- *ISDND*
- *Autres activités*

03

Suivi
environnemental

- *Suivi météorologique*
- *Suivi biogaz*
- *Suivi des lixiviats*
- *Gestion des eaux*
- *Mesures environnementales*

Présentation CABM & Veolia

PRÉSENTATION

CABM 2021

Compétences obligatoires prévues par la loi

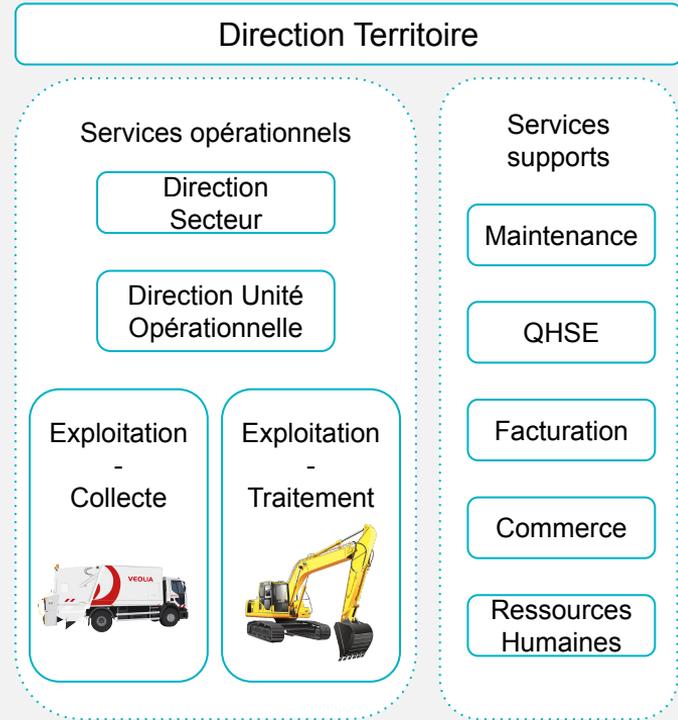
- Le développement économique,
- L'aménagement de l'espace communautaire,
- L'équilibre social de l'habitat,
- La politique de la ville,
- La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations,
- La gestion, création, accueil, entretien des aires permanentes de grand passage des gens du voyage,
- La collecte et le traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

Administration	
Pays	France
Région	Occitanie
Département	Hérault
Forme	Communauté d'Agglomération
Siège	Béziers
Communes	17
Président	Robert Ménard
Date de création	1er janvier 2002
Démographie	
Population	120 208 habitants (2017)
Géographie	
Superficie	303 km ²

PRÉSENTATION VEOLIA 2021



Gestionnaire du site depuis le 1er janvier 2018



Rapport d'activité de l'ISDND - Année 2021

PRÉSENTATION ISDND 2021

→ 9 casiers en post-exploitation



Type de refus	Tonnage enfoui (t)	Part du total (%)
Refus de balayeuse / tamiseuse	6	0,06 %
Refus de tri en balles VALORBI	10 491	99,94 %
Total	10 497	100 %

→ Casier n° 10 en exploitation depuis 2018

HISTORIQUE DES TONNAGES

		de 1994 à 2003					2004 à 2014				2014- 2017	2018	2019	2020	2021
Casiers		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	10	10	10	
Surface	m2	10 051	22 557	7 579	13 913	17 710	11 155	15 705	22 700	12 600	15 700	15 700	15 700	15 700	
Volume	m3	19 525	55 780	18 930	33 810	43 640	45 690	35 310	56 000	42 800	77 260	77 260	77 260	77 260	
Tonnage enfoui	t	7 101	20 736	7 037	12 569	16 223	16 985	13 126	20 818	20 700	5 013	5 299	0	10 491	

ÉVÉNEMENTS ET TRAVAUX RÉALISÉS EN 2021

Evénements en 2021

- 0 départ de feu en 2021
- 1 incident matériel :
Endommagement de l'arbre de transmission
d'un engin.
Cause : ligature d'une balle de refus de tri
- 0 accident de travail

Travaux réalisés en 2021

- Réaménagement et agrandissement du virage menant au casier 10
- Amélioration des conditions d'apports pour les camions allant au casier



TRAVAUX PRÉVUS 2022

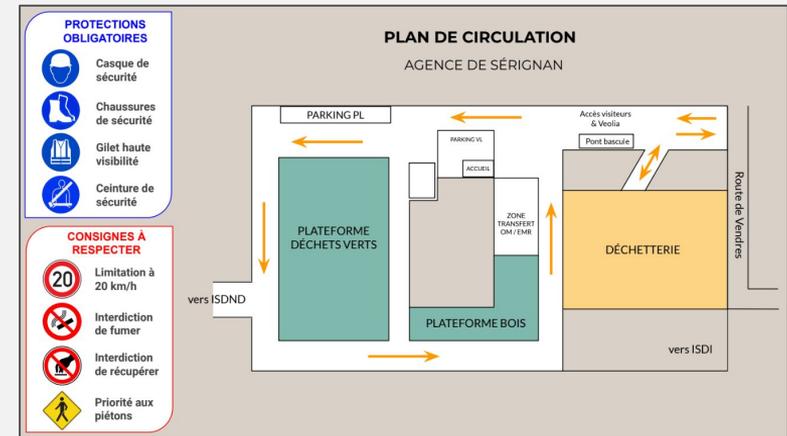
Travaux de remise en état du casier 10

Travaux prévus suite à l'incendie de 2019

- Pompage des lixiviats
- Remise en état de la géomembrane
- Réparation de l'alimentation électrique

Amélioration du plan de circulation

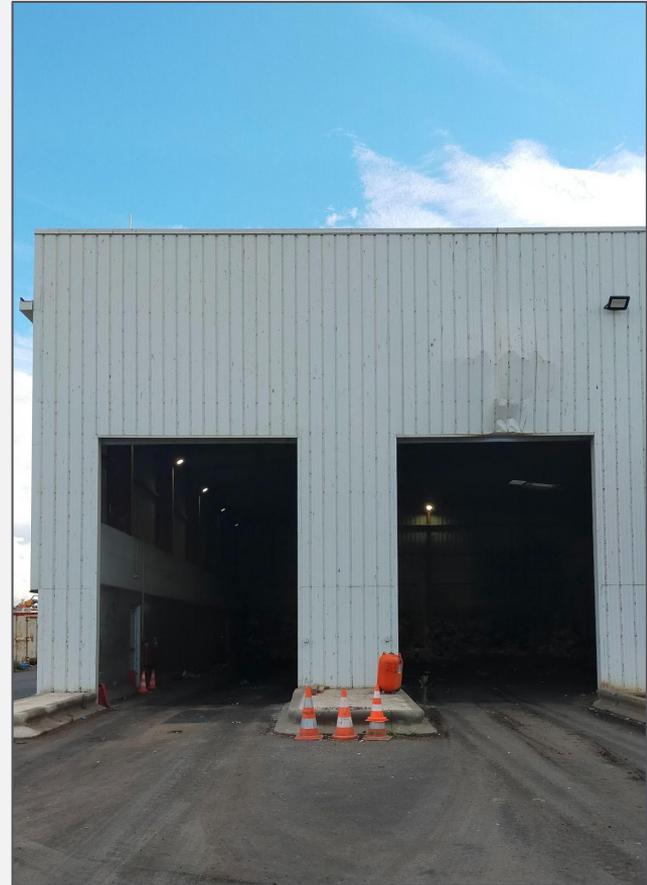
- Ajout de signalétiques horizontale et verticale pour limiter la coactivité entre VL, PL et engins
- Affichages complémentaires pour fluidifier l'évolution des véhicules sur site



**Autres activités
du site
-
Année 2021**

QUAI DE TRANSFERT

- Les alvéoles et le quai dédiés permettent le transfert d'ordures ménagères vers l'usine VALORBI de Béziers pour la collecte en porte-à-porte de la base sud de la CABM.
- Depuis la rénovation du quai, les transferts sont effectués en FMA afin d'optimiser les rotations.
- Près de 15 000 tonnes ont été transférées en 2021.



DECHETTERIE

Déchets acceptés

- Encombrants
- Bois classe A / Bois classe B
- Cartons
- Végétaux
- Gravats
- Ferraille
- DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques) / Piles
- Pneumatiques conformes / non conformes
- Déchets ménagers spéciaux

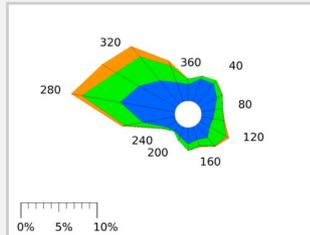
- Déchetterie ouverte aux artisans et particuliers
- Zone d'accueil et de déchargement en haut de quai
- Zone de dépôt en bennes ou au sol en bas de quai
- Aire clôturée dédiée aux DEEE



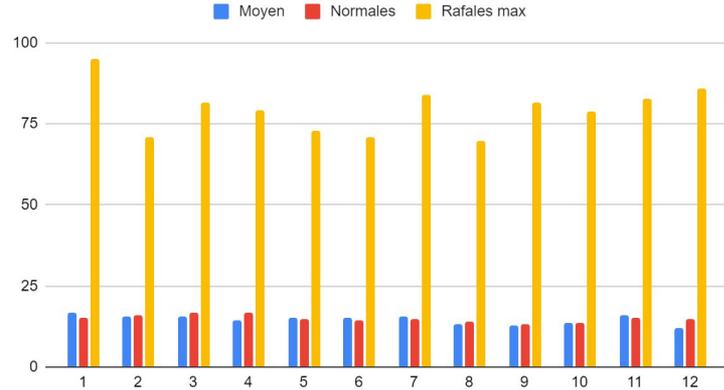
Suivi environnemental

SUIVI MÉTÉOROLOGIQUE

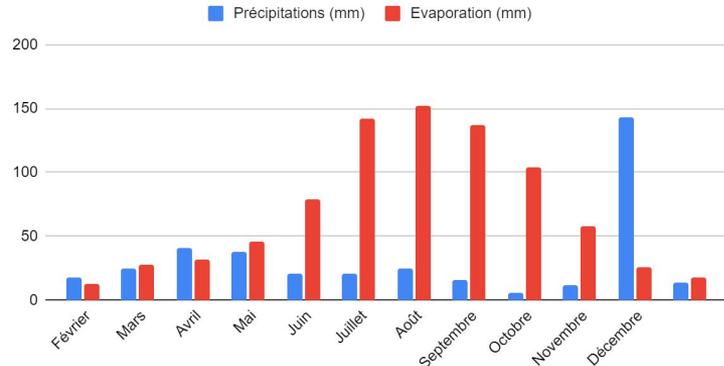
- La pluviométrie a été de 377,5 mm
- L'ETP a été de 832,7 mm
- Le site est soumis à une prédominance de vents en rafales (record de vitesse de vent en 2021, 95 km/h)



Vent sur l'année 2021 (vitesse en km/h)

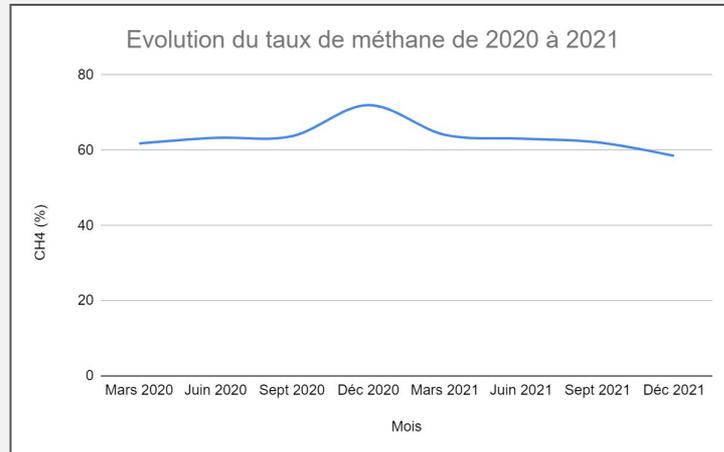


Comparaison des précipitations et de l'évaporation sur l'année 2021



SUIVI BIOGAZ

- 9 puits de captage contrôlés chaque trimestre, répartis sur l'ensemble des casiers en post-exploitation
- Aucune anomalie n'a été constatée en 2021 dans la composition du biogaz généré par les déchets.
- Les analyses révèlent un taux de méthane stable au cours du temps.
- Ces résultats confirment le bon confinement du massif sur les secteurs en fin d'exploitation.



SUIVI LIXIVIATS

- Un contrôle trimestriel est réalisé sur les bassins de récupération des lixiviats suivant l'arrêté préfectoral.
- Le niveau des lixiviats dans le casier 10 est également contrôlé régulièrement.
- En 2021, aucun rejet n'a été fait dans le milieu naturel.

Indicateur	Mesure	Méthode
Volume du bassin en stock fin 2021	55 m3	Mesure de terrain
Surface du bassin	600 m2	Bassin de 600 m2
Impluvium direct sur le bassin	226 m3	Quantité d'eau de pluie tombée directement dans le bassin
Traitement des lixiviats	0 m3	Pas de campagne en 2021
Lixiviats en provenance du casier 10	0 m3	Relevé du débitmètre en entrée de bassin
Quantité évaporée dans le bassin	171 m3	Volume calculé

EAUX SOUTERRAINES & RUISSELLEMENT INTERNE

Eaux souterraines

- Eaux souterraines : contrôle trimestriel
- Qualité des eaux souterraines est stable sur les différents points de prélèvement.
- Aucun impact du site sur la qualité des eaux souterraines du secteur ne peut être mis en évidence.

Eaux de ruissellement interne

- Contrôle semestriel au niveau du bassin de récupération avec un contrôle mensuel de la conductivité, du pH et de la température (en cas de rejet au milieu naturel).
- Qualité des eaux stables sur les différents points de prélèvement.
- Aucun rejet n'a eu lieu en 2021.

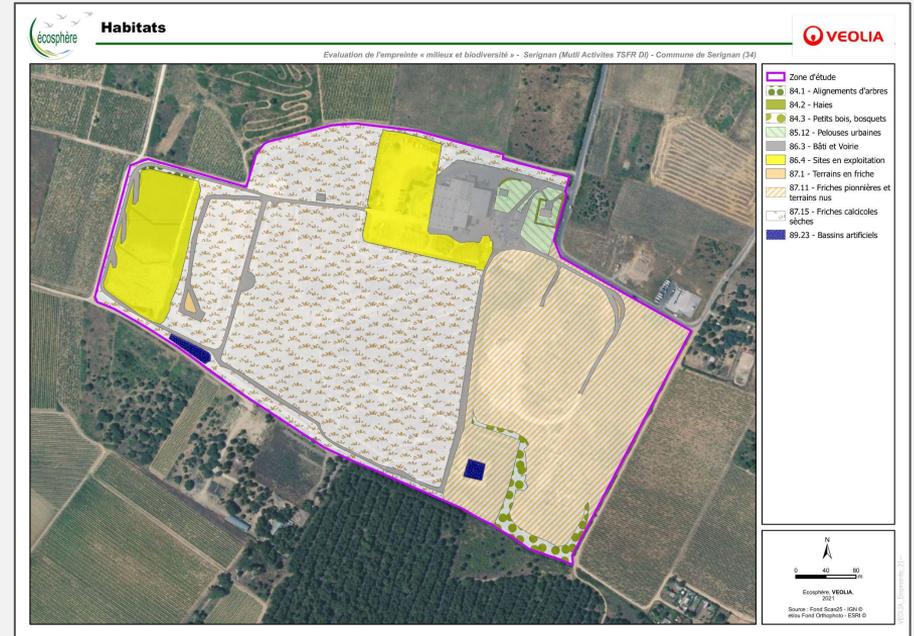
Mesures environnementales

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Actions prévues pour 2022 :

- Identifier les espèces présentes sur le site et réaliser un suivi de la biodiversité,
- Aménager des structures d'accueil pour les espèces volatiles nicheuses,
- Préserver la faune et la flore des espèces invasives,
- Sensibiliser le personnel à la préservation des milieux.

Intervention d'un écologue sur site pour une évaluation de l'empreinte sur les milieux et la biodiversité



MESURES DE GESTION GLOBALE

Envols

- Maintien d'un planning de ramassage des envols par zone géographique
- Désignation de zones prioritaires : zones sujettes au vent dominant, bas quai de déchèterie, bordure de l'ISDI, ...

Autres mesures

- Prolongation du contrat contre la prolifération des rongeurs
- Surveillance du bâchage des camions

Réponses aux questions